



Fédération des personnels des services publics et de santé
FORCE OUVRIERE
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOSPITALIERS
SNMH - FORCE OUVRIERE
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
snmh.fo@fosps.com

Paris, le 31/05/2020

Le gouvernement maintient son cap et accélère les fermetures de lits, de services, les réductions de personnels soignants et du nombre d'étudiants en médecine.

Comme les médecins italiens et les internes qui manifestaient vendredi 29 mai dans 21 villes de la péninsule pour obtenir les moyens de soigner les patients le disent dans leur communiqué des organisateurs de ces manifestations *

« Nous n'acceptons plus d'être appelés héros car soigner est un choix de vie quotidien pour nous. Nous ne voulons pas des applaudissements, nous voulons simplement que nos droits soient reconnus ».

" Partons d'une donnée: d'ici 2025, plus de 60% de nos collègues spécialistes et médecins généralistes prendront leur retraite. Vu l'actuelle politique sanitaire, il n'y aura pas assez de personnel pour les remplacer. Le droit aux soins et à la santé de tous les citoyens sera donc mis en danger »,

Les médecins italiens veulent une augmentation de la formation des spécialistes, une augmentation du nombre de médecins formés.

Ils veulent une augmentation du nombre de personnels soignants.

En France les médecins, les internes, les personnels soignants sont confrontés aux mêmes problèmes.

En France, dans cette opération du "Séguir de la santé", le gouvernement vise à faire croire à la population que l'on s'occupe de la santé et aux hospitaliers qu'on aurait compris leurs problèmes. Qui, aujourd'hui, peut avoir confiance en ces gens-là ? Ils nous ont laissé sans matériel de protection, nous ont maintenu un budget (ONDAM) bien en-dessous des besoins des établissements ; ils ont poursuivi les suppressions de postes et les fermetures de lits ; et nous ont menti pour tenter de camoufler les différentes pénuries !

Les salaires des personnels non médicaux restent gelés et les primes qui se succèdent ne changent rien au blocage des salaires : prime grand âge, prime BUZYN, prime COVID... Toutes n'ont qu'une seule vocation : diviser ! Il y aurait 500 € pour des services, 1500 pour d'autres, et 1000 pour les EHPAD.

La poursuite de la logique de la loi « Ma santé 2022 » c'est **la poursuite de la casse de l'hôpital public.**

Le numerus clausus vient de sortir : près de 500 médecins en moins seront formés. Idem pour les infirmières avec près de 300 places en moins dans les IFSI pour la prochaine rentrée... En effet, ils ne changent pas de cap. 128 000 fermetures de lits dans les hôpitaux depuis 20 ans... 800 infirmiers manquaient à Paris, suite aux restructurations de ces dernières années maintenues par la loi MACRON/BUZYN « Ma santé 2022 ».

Les attentes sont immenses et légitimes, et en France comme en Italie il faut une augmentation significative du nombre de médecins formés, une revalorisation des salaires.



Fédération des personnels des services publics et de santé
FORCE OUVRIERE
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOSPITALIERS
SNMH - FORCE OUVRIERE
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
snmh.fo@fosps.com

Mais l'annonce faite au "Séguir de la Santé" du maintien de "leur cap" signifie la poursuite de la casse de l'hôpital.

En France comme en Italie, les médecins et personnels non médicaux avons également les mêmes intérêts.

C'est pourquoi le SNMH FO maintient et réaffirme ses revendications, et avec les personnels non médicaux, soutient les initiatives comme celle de manifester le 16 juin pour affirmer les revendications permettant à l'hôpital de survivre:

- Revalorisation des salaires par augmentation des traitements de base des médecins et par le dégel du point d'indice pour les personnels non médicaux.
- Prime de 1500 euros pour tous
- Suppression de l'ONDAM et de la T2A qui sont la cause des réductions budgétaires
- Arrêt des suppressions de postes et de lits et créations à hauteur des besoins de chaque service
- Du matériel de protection pour toutes et tous
- Arrêt de la précarisation des médecins à diplôme étranger
- Respect de l'indépendance professionnelle et du secret médical.

* information donnée par Le Figaro et l'AFP le 29 mai 2020

Contact: [Dr Cyrille Venet](#) Secrétaire général adjoint